

AFFAIRE N°25/9. - Acquisition de 2 balayuses-ramasseuses destinées au Service de Voirie.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'adopter le principe d'acquisition de 2 balayuses-ramasseuses destinées au Service de Voirie et de solliciter la subvention correspondante.

L'acquisition de ces véhicules entre en effet dans le cadre du programme des opérations susceptibles d'être subventionnées par le Ministère de l'Intérieur.

Le coût approximatif serait de l'ordre de
QUINZE MILLIONS DE FRANCS CFA (15 000 000).

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

x

Vu

St Denis le 14 septembre 1941

P. le préfet

Le Secrétaire Général

Signé: Ph. Kessler

P. c. c. c.

P. le Directeur des Affaires
Financières.

Signé: H. C. Alarcou